

Les compétences des 3 coopératives de l'Union des Coopératives Agricoles de l'Allier couvrent notamment les activités de **commercialisation de céréales** et d'**approvisionnement agricole**. Les bénéficiaires de ces activités sont, en amont, les agriculteurs adhérents, et en aval, les clients.

Les coopératives de l'UCAL portent 5 valeurs communes :

**Proximité** des hommes et des infrastructures ;

**Services** grâce à ses collaborateurs formés, compétents et aptes à apporter un soutien technique, économique, et réglementaire à ses adhérents.

**Valorisation des productions agricoles** avec pour objectif permanent la qualité, la sécurité alimentaire, et, en fonction des produits, un niveau de durabilité optimum.

**Confiance des clients et des adhérents** par l'anticipation des besoins et la pérennisation des débouchés.

**Protection** de l'environnement, du consommateur et des producteurs par la promotion des bonnes pratiques agricoles.

Pour satisfaire nos clients transformateurs de céréales et nos agriculteurs adhérents, nous avons mis en place une démarche globale prenant en compte les exigences des marchés des céréales et des intrants agricoles, les besoins de nos agriculteurs adhérents, les exigences des clients, et les exigences sanitaires et réglementaires.

Cette démarche qualité se base sur les axes stratégiques suivants :

**Garantir le produit, le service et l'organisation** grâce à un système qualité commun basé sur des référentiels validés par l'ensemble de la profession :

*Charte Sécurité Alimentaire pour les céréales,*

*Certification 2BSvs pour la durabilité des biocarburants,*

**Assurer le bon équilibre entre qualité sanitaire et protection de l'environnement** en privilégiant l'utilisation raisonnée des intrants et les solutions alternatives appropriées,

**Assurer la traçabilité de l'ensemble de la chaîne céréales** de la culture jusqu'à la réception par le client final,

**Rechercher les débouchés, les filières qualité et les conditions commerciales les mieux adaptées** à nos produits,

**Satisfaire les clients et les adhérents** en leur proposant des produits et des services en adéquation avec leurs exigences spécifiques.

Nous, Directeurs, nous engageons à adapter en permanence le système qualité aux besoins des clients et de nos organismes, ceci en impliquant l'ensemble du personnel dans une démarche d'amélioration continue.

Le 4 mars 2021,

Yves Courrier François Lebourg



Vincent Bertholier

